



Bulletin à destination des agriculteurs du Puy-de-Dôme, rédigé à partir du Bulletin de Santé du Végétal Cultures et des observations réalisées par les Conseillers de la Chambre d'agriculture sur les parcelles d'essais ou lors des tournées de terrain.

## Au sommaire

**N°6 – 30 mars 2023**

Colza .....	1
La floraison est enclenchée.....	1
Pucerons cendrés à surveiller.....	2
Céréales.....	3
Surveillances maladies dès maintenant ! .....	3
Observations des maladies du feuillage .....	3
Orge, la montaison a commencée ! .....	3
Maïs .....	4
Lutte contre les corvidés sur maïs : des solutions à combiner dès le semis .....	4
PAC .....	5
Interdiction de taille des haies et des arbres.....	5

## Colza

La floraison est en route à la faveur de la douceur actuelle, les méligèthes sont à surveiller.

### La floraison est enclenchée.

Une fois la floraison est en route, les méligèthes se concentrent sur les plantes en fleurs (photo 1), le risque en terminé une fois la parcelles au stade F1 (50% de plante avec fleurs)

Vérifier le seuil de risque avant toute intervention, si votre variété piège fonctionne bien, les méligèthes se concentreront dessus, et permettront à la variété principale de fleurir sans dommage, dans le contraire, une intervention est nécessaire.

Ci-dessous tableau des seuils de risque



Photo 1: méligèthes sur fleurs

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
<b>Colza vigoureux</b> (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 mégigèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 mégigèthes par plante
<b>Colza stressés ou peu développés</b> (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 mégigèthe par plante	2 à 3 mégigèthes par plante

**Toute intervention est à éviter à partir de l'apparition des premières fleurs dans la végétation sauf si la pleine floraison ne se produit pas une semaine après l'apparition des premières fleurs.**

Sources : Terres Inovia

## Pucerons cendrés à surveiller

La présence de pucerons cendrés est très forte dans certaines parcelles, le seuil de 1 colonie par m<sup>2</sup> est parfois déjà atteint.

Voir BSV de la semaine.

**Les prélèvements de nourriture et la salive toxique des pucerons cendrés sont d'autant plus pénalisants que les attaques sont précoces** (hiver doux) et que les colonies de pucerons cendrés se densifient précocement. En fin de cycle les colonies peuvent provoquer des avortements et de l'échaudage ce qui est plus fréquent dans le Sud et l'Ouest de la France où les températures sont élevées et la pluviométrie limitée.



Figure 2 : colonie de pucerons cendrés du chou sur feuilles, source Terres inovia

Les infestations précoces étant les plus nuisibles, il est recommandé, de la reprise de végétation au stade pré-floraison, de visiter régulièrement la parcelle (autant les bords que le cœur du champ). Plus que le nombre de colonies présentes à un instant donné, c'est la vitesse d'évolution au fil des jours du pourcentage de plantes touchées qu'il faut prendre en considération.

Entre début mars et la floraison, il n'existe pas vraiment de seuil de traitement mais à titre d'indicatif, il est possible de se baser sur le critère de 1 colonie tous les 10 mètres linéaires pour envisager une intervention. Si les colonies sont sous forme de foyers, il est possible de traiter spécifiquement les foyers. A noter : certains traitements qui visent le charançon de la tige ou les mégigèthes pourront également avoir une action sur les pucerons cendrés (pyréthrinoides).

[Voir fiche de Terres Inovia ICI](#)

Seuls quelques produits commerciaux sont autorisés sur les mégigèthes et pucerons (Karaté Zéon et Mavrik Smart), Mandarin gold apparait mieux noté contre les mégigèthes dans les références Terres inovia mais n'a pas d'AMM pucerons : voir tableaux ci-dessous

Substance active	Produits commerciaux	Dose AMM	Phrases de risques	ZNT, DVP, DSR
tau-fluvalinate 240 g/	<b>MAVRIK SMART</b> TALITA SMART KLARTAN SMART	0,2 l/ha /mélégèthes (F) /pucerons printemps (FPE)	H410	20m, - ; 5m
lambda-cyhalothrine 100 g/l	<b>KARATE ZEON</b> KARIS 10 CS (G) LAMBDASTAR (G)	0,05 l/ha /mélégèthes (F) 0,075 l/ha /pucerons printemps (FPE)	H302 - H317 - H332 - H410	20m, - ; 5m
esfenvalérate 50 g/l	<b>MANDARIN GOLD</b> JUDOKA GOLD TATAMI GOLD COUNTRY GOLD TOLEDE GOLD	0,25 l/ha /mélégèthes (FPE)	H302 - H410	5m, - ; 5m

Voir [tableau complet des insecticides colza, ICI](#) sources Terres Inovia

Mention abeilles : Phrase SPE 8 : dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en période de production d'exsudat, à l'exception des usages bénéficiant de la mention abeilles (F, PE, FPE). Attention, ces applications bénéficiant d'une mention abeilles doivent se faire en dehors de la présence des abeilles. Un nouvel arrêté (20 novembre 2021) encadre les horaires d'application : dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil. Voir tableau Terres Inovia

ZNT = zone non traitée le long des cours d'eau et points d'eau

DVP = Dispositif végétalisé permanent le long des cours d'eau et points d'eau

DSR = distance sécurité riverain (si mentionnée, respecter la distance)

## Céréales

### Surveillances maladies dès maintenant !

Les parcelles semées fin octobre tout début novembre sont déjà au **stade 1 nœud**. Ce stade est atteint quand la distance entre le plateau de tallage et le sommet de l'épi mesure 5 à 7 cm (moyenne à observer sur 20 plantes), le premier nœud est visible, voir photo 3



Photo 3 : Stade 1 nœud

### Observations des maladies du feuillage

Des symptômes de rouille brune (photo 5) sont observés sur variétés très sensibles (RGT Sacramento, Oregrain, SY Moisson...), pour le moment pas de développement de la maladie, pas de présence de rouille jaune. Il faut rester vigilant, et surveiller les parcelles en variétés sensibles.



Photo 5 : rouille brune

La septoriose est également bien visible en bas de plante, mais pas de risque avant le stade 2 nœuds, elle doit atteindre les 3 dernières feuilles pour être préjudiciable.

### Orge, la montaison a commencé !

Les parcelles les plus avancées sont déjà au stade 2 nœuds, la surveillance des maladies doit être régulière à compter de ce stade.

- la rhynchosporiose est signalée dans 1 parcelle du Puy de Dôme sur la F4 du moment avec 10% de plantes touchées.

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque		
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Rhynchosporiose	Z31 à Z49	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	

Voir BSV de la semaine

## Maïs

### Lutte contre les corvidés sur maïs : des solutions à combiner dès le semis

Certaines pratiques agronomiques peuvent contribuer à réduire l'exposition des plantules de maïs aux attaques de corvidés sans pour autant garantir l'absence d'attaques :

Figure 1 : Facteurs favorables et défavorables à la présence de corvidés

Facteurs favorables	Facteurs défavorables
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semis décalés (précoces, tardifs)</li> <li>- Présence de résidus en surface (couvert végétal, graines...)</li> <li>- Sol motteux</li> <li>- Vitesse de levée lente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semis simultanés dans un même secteur géographique</li> <li>- Roulage du lit de semence</li> <li>- Profondeur de semis adaptée (4-5 cm)</li> <li>- Passage humain régulier sur la parcelle</li> </ul>

[Voir article complet d'Arvalis-info ICI](#)

# PAC

## Interdiction de taille des haies et des arbres.

Dans le cadre de la BCAE 8 : Protection des éléments favorables à la biodiversité, nous rappelons qu'il est **interdit de tailler les arbres et les haies du 16 mars au 15 août**.

### Equipe agronomie

Rédacteurs du bulletin : M. Laugier, F. Moigny, Y. Ginestière  
04 73 44 45 95  
agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr

### Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat - BP 7007 - 63171 AUBIÈRE  
[www.puydedome.chambre-agriculture.fr](http://www.puydedome.chambre-agriculture.fr)



UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR

**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*